



DEMANDE DE PPCMOI

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2
Téléphone : 514-457-5500
Télécopieur : 514-457-6087
Courriel : info@sadb.qc.ca

DEMANDE D'AUTORISATION

Toute personne qui désire obtenir l'autorisation de réaliser un projet particulier doit soumettre à l'autorité compétente une demande formelle par écrit, compléter une demande de permis de construire ou, le cas échéant, de certificat d'autorisation, conformément au *Règlement numéro 536 sur les permis et certificats*, ainsi que fournir les documents exigés à l'article 10 du règlement 785 sur les PPCMOI.

CHEMINEMENT DE LA DEMANDE

La Division de l'urbanisme reçoit la demande, en fait une analyse et présente la demande au comité consultatif d'urbanisme. Des informations additionnelles peuvent être demandées au requérant.

Le comité consultatif d'urbanisme étudie la demande et transmet son avis et ses recommandations au conseil municipal.

Le conseil municipal statue sur la demande lors d'une séance régulière ou extraordinaire.

Les mécanismes de consultation publique, d'approbation référendaire et d'examen de conformité prévus à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

PROJETS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN PPCMOI

Le règlement sur les PPCMOI s'applique à tout projet de construction, de modification, ou d'occupation d'un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

DOCUMENTS À FOURNIR

Le demandeur doit déposer auprès de l'autorité compétente les documents suivants avec sa demande :

- Paiement de frais prévus au *Règlement sur les tarifs* en vigueur;
- Un ou des plans montrant l'aménagement intérieur et extérieur de l'immeuble visé par la demande, ainsi que les occupations prévues pour chacune des pièces de l'immeuble;
- Le plan d'arpentage du terrain visé par le projet particulier;
- Des esquisses montrant les différentes constructions ou ouvrages existants, modifiés ou non, et leur intégration dans le contexte bâti environnant;
- Des photos de l'immeuble et du terrain visé par la demande;
- Une description détaillée de l'occupation prévue par la demande;
- Des plans, coupes, élévations et détails techniques des aménagements et transformations prévus du bâtiment visé par la demande;
- Un plan montrant les propositions d'aménagement des espaces extérieurs, de mise en valeur et de protection des plantations et espaces verts existants et projetés;
- Un plan montrant les propositions d'aménagement des espaces et des cases de stationnement et d'accès véhiculaires;
- Le cas échéant, la procuration établissant le mandat de toute personne autorisée à agir au nom du propriétaire;
- Toute autre information permettant de bien comprendre la nature des travaux visés et de leur évaluation en fonction des critères d'évaluation;
- Le certificat de localisation relatif à toute construction érigée sur ce terrain, y compris la désignation technique;
- Toute autre information exigée par l'autorité compétente, le Comité ou le Conseil.
- Une déclaration signée par le propriétaire ou son mandataire établissant les types d'occupation de tout bâtiment visé par le projet particulier.

DÉLAI DE TRAITEMENT

Prévoyez un délai minimum de quatre mois entre le moment du dépôt des documents et la résolution du conseil.



DEMANDE DE PPCMOI

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
109, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2
Téléphone : 514-457-5500
Télécopieur : 514-457-6087
Courriel : info@sadb.qc.ca

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je soussigné, _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : _____ Date : _____

« Veuillez noter que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue souscrit à une Politique de confidentialité, laquelle vous informe des fins et des modalités de traitement des renseignements personnels collectés et de vos droits quant à ces renseignements. Nous vous invitons à la lire attentivement en accédant au lien suivant https://ville.sainte-anne-de-bellevue.qc.ca/client_file/upload/pdf/Ville/reglement/Pol_GC-P-23-02_Politique-de-confidentialite-et-de-protection-des-renseignements-personnels-Loi_25.pdf. En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue recueille certains renseignements personnels pour les fins de la demande associée au présent formulaire »